

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 12 (1867)
Heft: 11

Titelseiten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

REVUE MILITAIRE

SUISSE

dirigée par

F. LECOMTE, colonel fédéral; E. RUCHONNET, major fédéral d'artillerie;
E. CUÉNOT, capitaine fédéral du génie.

N° 11. Lausanne, le 3 Juin 1867. XII^e Année.

SOMMAIRE. — Liste des ordonnances et règlements fédéraux en vigueur. — Instruction provisoire sur le fusil français modèle 1866 se chargeant par la culasse (Chassepot). — Actes officiels. — Nouvelles et chronique.

LISTE DES ORDONNANCES ET RÈGLEMENTS FÉDÉRAUX EN VIGUEUR.

I. RÈGLEMENTS GÉNÉRAUX.

Règlement de service pour les troupes fédérales, du 19 juillet 1866 (Assemblée fédérale)	1 fr. 20
Appendice à ce règlement, I ^{re} partie. Service intérieur: Récapitulation des devoirs de chaque grade dans le service intérieur, du 19 octobre 1863, deuxième édition, du 17 avril 1865 (Conseil fédéral)	10 c.
Règlement pour l'administration fédérale de la guerre, I ^{re} partie	45 c.
Règlement pour l'administration fédérale de la guerre, II ^e partie, du 14 août 1845 (Diète); supplément à la II ^e partie, du 23 décembre 1851 (Assemblée fédérale)	45 c.
Instruction pour les capitaines et les quartiers-maîtres des troupes fédérales, avec tableaux annexes, du 31 mars 1847 (Conseil de la guerre fédéral)	2 fr. 05
Instruction révisée sur les principes et la manière de procéder à l'estimation des chevaux, du 28 avril 1852. (Département militaire fédéral)	— c.
Instruction sur l'emploi de la tente abri, du 9 juillet 1861, pour l'ancienne ordonnance, et du 10 mai 1865, pour la nouvelle. (Département militaire fédéral; pas encore traduit)	— c.